

Procès Verbal du Conseil Municipal de Rapale du 28 juin 2020

Etaient présents MM(Mmes) les conseillers municipaux : Mmes PASQUALINI, GARATTE M-C, MM CASU, FONDACCI de PAOLI G., FONDACCI de PAOLI J-C, GARATTE P., RAFFAELLI, SANCIU.

Etait absente représentée : Mme FABREGAT Emmanuelle donne pouvoir à GARATTE Marie-Catherine

Etaient absents : MM BURGER, TOMASINI Jérémy.

Le quorum étant atteint ;

Monsieur Guy FONDACCI est désigné secrétaire de séance

La séance est ouverte à 10h00 sous la présidence de Jean-Claude FONDACCI DE PAOLI, Maire de la Commune de Rapale.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte de gestion :

Approbation à l'unanimité des membres présents et représentés du CG 2019.

2. Vote du CA 2019 :

Le Maire se retire de la séance et le conseil après avoir délibéré vote à l'unanimité des membres présents et représentés le Compte administratif 2019.

3. Vote du BP 2020 :

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés le Budget Primitif 2020.

4. Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés les 3 taux des TDL pour l'année 2020

5. Composition de la commission communale des impôts directs :

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés la composition de la CCID à savoir : 12 titulaires et 12 suppléants. (voir tableau ci-joint)

6. Création d'un emploi non permanent d'éducateur territorial des activités physiques et sportives en vue de faire face à un accroissement saisonnier d'activité

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés la création d'un emploi non permanent d'éducateur APS pour 4 mois à compter du 1^{er} juillet 2020.

7. Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique territorial en vue de faire face à un accroissement saisonnier d'activité :

8. Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés la création d'un emploi non permanent d'adjoint technique à 35h hebdomadaire pour 2 mois à compter du 1^{er} juillet 2020.

9. Indemnités de fonction des élus « maire et adjoints » (modification)

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents la nouvelle délibération annulant et remplaçant celle du 14 juin dernier.

10. RPQS eau 2019 :

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés le rapport eau 2019.

11. RPQS assainissement 2019 :

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés le rapport assainissement 2019. Le maire rappelle à titre indicatif que le contrôle de la SATESE (Agence régionale) confirme un fonctionnement optimal de la STEP et que l'APAVE visitera les installations au mois d'août pour un bilan 24H de la station.

12. Questions diverses :

Néant

Fin du conseil à 11h45.